

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE  
en vue de prestations de services par contrat-cadre à bons de commande et marchés  
subséquents**

**Agence Française de Développement,**  
5, rue Roland Barthes,  
75598 Paris Cedex 12- RCS PARIS B 775 665 599-  
téléphone: 00 33 (0)1 53 44 31 31

**Délégation régionale Grand Sahel**  
tel : (226) 54 40 00 00 / 01  
01 BP 529 Ouagadougou 01  
BURKINA FASO

#MondeEnCommun | [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

**Etude de Capitalisation croisée PASFASS/ProGeSan**

Tchad

Référencée : AFD/AFR/DRGS/2023-003 – juin 2023

## ARTICLE 1. PREAMBULE

La Direction régionale Grand Sahel de l'Agence française de Développement en collaboration avec son agence au Tchad ambitionne de s'investir davantage dans la réduction des inégalités de droits femmes/hommes et dans le renforcement du lien social.

Dans le cadre de la FAPS EDIFIS confiée à la gestion d'Expertise France en vue d'appuyer la Direction régionale Grand Sahel de l'AFD et ses agences de la région, Expertise France est sollicitée pour la mobilisation d'un.e consultant.e détenant une capacité d'animation de processus de capitalisation dans le champ du genre et de la réduction des inégalités femmes hommes.

Le cahier des charges vise à réaliser une capitalisation croisée des projets PASFASS (Projet d'Autonomisation Sociale des Femmes tchadiennes par l'Accès aux Services de Santé et la prise en compte des violences basées sur le genre) et ProGeSan (Protection, genre et santé) au Tchad. Ces deux projets sont des projets CAD 2, ayant été octroyés par l'AFD respectivement en 2018 et 2019 et se terminant tous les deux en 2023.

Cet accompagnement interviendra à travers un contrat de prestation de services qui sera signé entre Expertise France et le prestataire identifié.

Le service commanditaire souhaite recevoir idéalement dans un délai de 15 jours une proposition répondant aux présents termes de références.

## ARTICLE 2. PRESENTATION DE L'AFD

Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis près de quatre-vingt ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud. Elle soutient également le dynamisme économique et social des Outre-mer. Sa mission contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD). L'Agence intervient dans plus de 108 d'Afrique, du Pacifique, d'Asie, des Caraïbes, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et d'Amérique latine, ainsi que dans les départements et collectivités d'outre-mer. Elle dispose d'un réseau d'environ quatre-vingt-cinq agences et bureaux répartis dans le monde. Elle finance par divers moyens (subventions, prêts, etc.) des projets dans de nombreux secteurs de l'économie ainsi que la santé, l'éducation et l'environnement. Ces projets ont pour vocation d'améliorer durablement les conditions de vie des populations, de soutenir la croissance économique et protéger la planète.

L'AFD contribue également à la préservation des biens publics mondiaux et peut répondre à des situations de crise. Elle développe aussi des partenariats financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds et s'attache à défendre l'influence française dans la sphère du développement.

L'Agence intervient en faveur des Etats, des entreprises publiques et privées, du secteur financier, des collectivités locales et du secteur associatif. L'AFD noue également depuis quelques années des relations approfondies avec les différents acteurs de l'aide internationale, acteurs traditionnels ou nouveaux, privés ou publics, au Nord et au Sud, dans une logique d'ouverture et de dialogue, afin de créer des synergies qui renforcent l'impact de ses interventions.

En 2014, l'AFD s'est dotée d'un premier Cadre d'intervention transversal sur le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes (CIT Genre 2014- 2017) dans le but de contribuer à un développement durable, inclusif et équitable entre les femmes et les hommes. Depuis mars 2018, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a lancé une nouvelle « Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes

et les hommes (2018-2022) », qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un élément central de l'engagement « 100 % lien social » du groupe AFD. Dans le cadre du plan d'action stratégique 2019-2022 du groupe, des objectifs ambitieux ont été définis en termes d'opérations : 50% du volume des engagements en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et 700 millions d'euros par an, en faveur de projets dont l'objectif principal est l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique, est accessible sur le lien suivant : [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

### ARTICLE 3. PRESENTATION DU SERVICE DEMANDEUR

Relevant du Département AFRIQUE (AFR) de l'AFD, la Direction régionale Grand Sahel (DRGS) dont le siège est à Ouagadougou a été créée en 2017. Elle couvre 9 pays et 6 agences, toutes anciennes et de plein exercice. La situation particulière de la région confère à la Direction Régionale, en sus de son rôle de pilotage régional, de mutualisation des ressources et de plateforme de services, un « agenda de crise » caractérisé par une part substantielle consacrée au dialogue politique, notamment dans le cadre du 3D et plus récemment de la Coalition Sahel, par la coordination des réponses à la crise au sein de l'Alliance Sahel et par le pilotage de la transformation du portefeuille et des modes de faire de l'AFD dans la région, conformément à la prise en compte des vulnérabilités régionales.

En ce qui concerne la région du Sahel, malgré leurs différences, les cinq pays du Sahel francophone, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad, ainsi que le Sénégal forment une vaste zone dont l'unité réside dans le partage de défis similaires (socio-économiques, démographiques, sécuritaires et migratoires), qui pèsent sur les droits des femmes et des filles à l'éducation, à la santé et à l'accès et au contrôle des ressources économiques et des moyens de production. Avec des indicateurs de développement humain (IDH) parmi les plus faibles au monde, les indicateurs sexo-spécifiques montrent des inégalités criantes et la faible implication des femmes dans les domaines stratégiques du développement socio-économique.

#### **Présentation de l'agence AFD au Tchad, pays d'exécution de la mission**

L'Agence française de développement accompagne le Tchad depuis plus de 60 ans pour un développement inclusif, durable et pacifié, fondé sur l'accès des populations aux services essentiels, la bonne gouvernance des territoires et le renforcement de capacités des acteurs d'avenir.

4 domaines prioritaires caractérisent les actions de l'AFD au Tchad :

#### **1) Priorité à la jeunesse et au continuum éducation-formation-insertion professionnelle-emploi-entrepreneuriat**

- Accès et qualité de l'offre éducative: l'AFD contribue à l'amélioration des conditions d'apprentissage, au renforcement des capacités des acteurs de la chaîne éducative ainsi qu'à la promotion d'approches pédagogiques innovantes renforçant notamment les capacités des centres d'éducation de base non-formelle.
- L'entrepreneuriat, l'insertion et la formation professionnelle sont soutenus via l'accompagnement de la Maison de la Petite Entreprise et du Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle, ainsi qu'à travers le soutien aux actions mises en œuvre par des ONG / OSC.

## **2) Améliorer la fourniture de services essentiels pour les populations**

- L'amélioration de la qualité de vie des populations est une priorité du Groupe AFD au Tchad. Celle-ci passe notamment par le renforcement de l'accès aux services de base permettant d'inclure les plus vulnérables.

- Accès à l'eau et l'assainissement : l'AFD contribue au renforcement du réseau d'eau potable de la ville de N'Djamena, au développement de la résilience urbaine face aux changements climatiques grâce au financement de projets d'infrastructures de lutte contre les inondations et de gestion durable des déchets, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs locaux en charge des services urbains. (N'Djamena, Moundou)

- Accès aux soins et services de santé : l'action de l'AFD vise à améliorer l'accès aux soins, notamment en terme de santé maternelle, infantile et de la reproduction, contribuant ainsi à l'autonomisation des femmes (via la formation des personnels de santé, l'équipement ou la réhabilitation de centres de santé, l'accès à la planification familiale et l'appui à la mise en place de la couverture santé universelle).

## **3) Soutenir les systèmes agro-pastoraux tout en protégeant la biodiversité**

Les défis du monde rural sont multiples au Tchad. Les systèmes de production extensifs, le changement climatique, les tensions entre agriculteurs et éleveurs ou encore une gestion non durable des ressources naturelles créent autant de pressions sur un système alimentaire déjà fragile, sur la sécurité et la santé des populations ainsi que sur les écosystèmes du pays. L'AFD tente de répondre à ces défis croisés en finançant des projets sur des secteurs complémentaires : Soutien au développement d'une filière semencière de qualité et aménagement de nouvelles terres agricoles à travers la mise en place d'infrastructures hydro-agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire. Développement de solutions pour moderniser les systèmes extensifs par l'aménagement de mares et puits pastoraux, de couloirs de transhumance, ou encore des projets-pilote d'éducation ou de santé en milieu nomade. Appui à la résilience socio-économique en renforçant la gouvernance locale et en améliorant les moyens d'existence des populations vulnérables à travers une approche territoriale intégrée. Appui à la conservation et à la protection de 276 000 hectares d'écosystèmes riches et fragiles à travers la gestion d'un complexe d'aires protégées incluant un Parc National à Binder-Léré.

## **4) Améliorer la gouvernance et la cohésion sociale pour consolider la paix et la démocratie**

Une paix durable et pourvoyeuse de prospérité suppose un renforcement des capacités des acteurs et des institutions, tant au niveau central que local, nécessairement complété par des actions volontaristes d'atténuation des tensions et des conflits constatés à des degrés divers sur l'ensemble du territoire tchadien. L'AFD, porte-parole de l'Alliance Sahel (AS), soutient à cette fin le développement durable et équilibré des territoires par la mise en œuvre de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI). Renforcement de la gouvernance dans toute sa diversité : de la transparence des finances publiques au soutien à une radio vectrice de paix dans la région du Lac. Un portefeuille significatif de projets multiservices axés sur la gouvernance locale et la résilience des populations vulnérables dans des bassins de crise (province du Lac) et de fragilité (bande sahélienne, provinces du Nord, ainsi que les régions frontalières de l'Est et du Sud) en mobilisant le fonds Minka. L'objectif est de favoriser, par nos financements et outils, une approche inclusive et participative dans la planification et la gestion des investissements et des services publics essentiels pour restaurer le

contrat social, promouvoir le respect des droits humains et l'instauration d'un Etat moderne, conforme au « Tchad que nous voulons ».

Le détail des interventions de l'AFD au Tchad est présenté dans le site en ligne : <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/tchad>. L'agence AFD Tchad est rattachée à la direction régionale Grand Sahel.

## ARTICLE 4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA PRESTATION

### I. Origine et enjeux de la capitalisation

La division Santé de l'AFD souhaite tirer les enseignements de l'expérience de deux projets mis en œuvre au Tchad (PASFASS et ProGeSan) parvenus au terme de leur exécution, et œuvrant à l'atteinte d'objectifs similaires :

- l'amélioration de l'autonomisation des femmes dans le cadre de l'accès aux services de santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, et de planification familiale SRMNIA/PF et
- la prise en compte des violences basées sur le genre (VBG).

L'intérêt de cette capitalisation est justifié par des stratégies d'intervention différentes développées par deux consortiums d'ONG intervenant sur une même thématique dans un même pays (dans des régions différentes). De plus, ces deux consortiums déploient des activités de recherche-action sur lesquelles un dialogue croisé serait utile.

### II. Contexte / champ de la capitalisation

**En 2018, l'AFD publiait un appel à projets pour sélectionner un projet visant à améliorer l'autonomisation sociale des femmes tchadiennes par un meilleur accès aux services de SRMNIA/PF et la prise en compte des VBG.**

Les axes d'intervention attendus étaient les suivants

- **Promouvoir la demande** des services SRMNIA/PF et l'amélioration des pratiques familiales par une approche communautaire
- **Améliorer l'accès, la qualité et l'utilisation des SSR/PF**, en particulier pour les adolescent(e)s ainsi que la prise en charge des VBG
- **Améliorer la connaissance** sur les freins et déterminants culturels et socio-anthropologiques dans l'accès aux soins de SRMNIA.

Les principaux résultats visés par l'appel à projet à travers la mobilisation de l'opérateur de mise en œuvre et son action étaient les suivants :

- **Une autonomisation sociale des femmes** visant à réduire l'inégalité hommes-femmes en termes d'accès à la santé et de représentation sociale, et à promouvoir indirectement l'accès à l'éducation, aux ressources économiques, et une capacité accrue de détermination personnelle et familiale.
- **L'amélioration des conditions de vie des femmes en particulier par un accès à des soins de qualité et la réduction des cas de VBG**, à travers une évolution des perceptions sur le statut des femmes.

Une attention devra être portée aux enjeux d'accessibilité financière aux soins par les jeunes filles et les femmes, afin de favoriser un accès non discriminant sur le plan socio-économique.

- **La production d'analyses sur les déterminants et freins socio-anthropologiques qui empêchent les femmes d'accéder à leurs droits.** Ce volet analytique et de suivi-évaluation-capitalisation permet d'avoir une **meilleure compréhension des enjeux de genre en lien avec les services de SRMNIA au Tchad**, des attentes des femmes et des hommes concernés, et des leviers d'action pertinents.

Cet appel à projets a permis de sélectionner deux projets différents :

- Le **Projet d'Autonomisation Sociale des Femmes tchadiennes par l'Accès aux Services de Santé et la prise en compte des violences basées sur le genre (PASFASS)** : ce projet est mis en œuvre depuis 2019 par un consortium composé des organisations CARE, le Bureau d'Appui Santé et Environnement (BASE) et le Groupe URD dans les provinces du Mandoul et du Logone Oriental ;
- Le projet **Protection, genre et santé (ProGeSan)** : ce projet est mis en œuvre depuis 2020 par un consortium composé des organisations International Rescue Committee, Association tchadienne pour le bien être familial (ASTBEF), l'Université de Columbia, avec l'appui de l'université de N'Djamena dans les provinces du Guéra et du Wadi-Fira.

Ainsi, ces deux projets s'inscrivent dans le cadre d'un seul et même appel à projets, partagent tous les deux des objectifs communs et visent à atteindre les mêmes résultats chacun dans leur zone d'intervention. De plus, ils comportent tous les deux un fort volet de recherche-action sur les thématiques d'intervention du projet. Toutefois, les logiques d'intervention, les théories du changement et leurs opérationnalisations ainsi que les approches méthodologiques des volets de recherche-action diffèrent.

## ARTICLE 5. OBJECTIF ET RESULTATS DE LA PRESTATION

### I. Objectif Général de la mission

L'objectif de la mission vise à réaliser une capitalisation croisée entre ces deux projets, dans une logique de dialogue entre les deux consortiums (comparer les méthodes et thématiques de recherche : public, approches, évolution du contexte), de partage des expériences et d'apprentissage commun (partager les bonnes pratiques et les pratiques à éviter).

Il s'agira ici de réaliser une capitalisation sur la base de l'expérience et donner aux acteurs et actrices du projet une place centrale, en structurant leurs retours d'expériences afin d'en tirer des enseignements, rendre explicite une pratique et connaissance souvent implicites.

Enfin, cet exercice sera complémentaire aux exercices d'évaluation pilotés par chaque consortium pour chacun des projets, ainsi qu'avec la capitalisation interne prévue pour le projet PASFASS.

## II. Objectifs Spécifiques et livrables attendus

La capitalisation portera sur quelques axes préalablement définis avec les deux consortiums. L'exercice de capitalisation ne couvrira donc pas l'ensemble des deux projets mais uniquement ces axes préalablement établis.

L'axe de capitalisation croisée retenu est le suivant : **Comment être plus efficace en matière d'accompagnement au changement de comportement des acteur.rice.s (institutionnels / santé / citoyens / adolescents ...) dans le champ de l'accès aux services de SRMNI/PF/Lutte contre les VBG ?**

1. Comment identifier et prendre en compte les déterminants socio-culturels selon les différents acteurs (étatiques et communautaires) dans les activités de sensibilisation/plaidoyer ?
2. Approfondir la cible des adolescent.e.s (activités associées) : les activités, techniques de sensibilisation, dialogue, plaidoyer qui ont bien fonctionné et ceux qui ont eu peu d'effets
3. Comment rendre les changements de comportement observés (même tout petits) plus durables ?
4. Comment mieux injecter les résultats de la recherche dans le projet en cours d'exécution ? Identifier les types de recommandations de la recherche réinjecter dans les projets (modalités de réinjection des résultats de la recherche).

A titre indicatif, pourra être exploité l'outil « Grille de capitalisation » ci joint pour guider l'analyse.



Exemple grille de capitalisation.pdf

## ARTICLE 6. - ORGANISATION DE LA MISSION

### 6.1 Méthodologie

#### Répartition des rôles

Contributeurs : les opérationnels des ONG

#### *Pilotage et animation*

Au niveau de l'AFD, le pilotage de l'étude sera assuré par l'Agence du Tchad et la Division santé et protection sociale de l'AFD à Paris

La conduite et l'animation du processus de capitalisation seront réalisées par le/la consultant.e.

Compte tenu des contraintes de disponibilité des contributeurs, il est suggéré d'organiser la capitalisation d'expérience sous la forme d'ateliers durant trois (3) jours organisés à N'Djamena (Tchad).

### Démarche

La démarche sera proposée par le soumissionnaire selon le cahier des charges suivant :

- Faciliter la dynamique collective essentiellement sur la base d’ateliers en présentiel
- Des entretiens de cadrage/approfondissements pourront être organisés si besoin avec les points focaux des deux consortiums et AFD
- Couvrir les axes de capitalisation identifiés
- Rédiger les livrables

## 6.2 Calendrier et validations des livrables

### Calendrier de livraison/validation des livrables

Etapes	Livrables attendus	Période
Etape 1 : cadrage	Livrable 1 : Note méthodologique présentant la démarche de capitalisation proposée selon le cahier des charges décrit au point 6.1 ci-dessus (avec la proposition technique de soumission)	Au démarrage de la mission pour validation en réunion de cadrage
Etape 2 : Réalisation de l’atelier de capitalisation en présentiel au Tchad	Livrable 2 : Rapport sur le contenu des ateliers comprenant une synthèse.	Atelier de 3 jours en fin juillet/début août 2023 (dates exactes à confirmer avec les équipes des deux consortiums)  Première version du livrable à soumettre 20 jours ouvrés après la réalisation de l’atelier.

### Durée de la prestation

Estimation d’un mois de travail dont 12 hommes/jour et déplacement au Tchad.

### Destinataires finaux

Cette capitalisation est destinée à être directement utilisée par l’AFD/SAN, les membres des deux consortiums. Les livrables pourront être plus largement diffusés au public intéressé (chercheurs OSC Genre et Santé).

### Processus de validation

A la réception des livrables, l’AFD et les équipes des deux consortiums auront 20 jours ouvrés pour valider les livrables. Si l’AFD ou les équipes des deux consortiums souhaitent amender le livrable, elles communiqueront au/à le/la consultant.e. leurs commentaires sur ces livrables au plus tard 20 jours ouvrés  
Juin 2023

après leur réception. L'équipe de consultant.e.s aura 10 jours ouvrés pour prendre en compte ces commentaires et proposer une nouvelle version du livrable. La procédure pourra être renouvelée tant que l'AFD et les équipes des deux consortiums ne seront pas satisfaites des livrables.

Le livrable ne sera validé que sur décision de l'AFD et les équipes des deux consortiums. En l'absence de commentaires de l'AFD ou des équipes des deux consortiums dans les 15 jours ouvrés suivant la livraison du livrable final, les livrables seront considérés comme validés.

La conformité du rapport sera appréciée au regard des critères de validation suivants : (i) la clarté et la lisibilité du livrable, (ii) le respect des délais, (iii) le respect du périmètre de la prestation demandée, (iv) le caractère opérationnel des conclusions des livrables.

### 6.3 Lieu d'exécution et sécurité

La réalisation de cette prestation aura lieu au Tchad, principalement à N'Djamena. Des entretiens pourront être menés avec des personnes ressources basées en France. Les éventuels déplacements dans le pays seront soumis à la validation préalable et au respect des règles sécuritaires d'Expertise France.

## ARTICLE 7. PROFIL DE L'EXPERTISE et CANDIDATURE

### 7.1 Profil et compétences attendues de l'expertise

L'expertise mobilisée devra disposer des compétences suivantes :

- Expérience et compétences avérées en analyse genre et dans la conduite d'études de capitalisation de l'expérience (animation de capitalisation et production de livrables)
- Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles
- Etre parfaitement francophone
- Expériences préalables de travail dans le secteur de l'aide au développement (dispositifs, acteurs)
- Expérience souhaitée dans le secteur de la santé
- Expérience souhaitée dans le domaine de la réduction des inégalités femmes-hommes

L'expertise mobilisée devra s'approprier la politique GENRE de l'AFD, les objectifs et les enjeux du partenariat EDIFIS et les outils suivants :

- [Boîte à outils genre et santé](#) produite par l'AFD
- L'approche « Ne pas nuire » promue par l'AFD

### 7.2 Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Proposition technique détaillant la méthodologie avec un chronogramme précis et les expériences de missions similaires (10 pages maximum) ;
- Proposition financière, sur base du nombre de jours estimés.

## ARTICLE 8. MOYENS MIS A DISPOSITION DU PRESTATAIRE

L'AFD fournira et mettra à disposition de l'expertise diverses ressources documentaires et informatives afin de mener à bien sa mission. L'AFD fournira notamment :

- Tout document non confidentiel produit dans le cadre de l'instruction du projet et nécessaire à la réalisation de mission
- Les documents de projet de chacun des 2 projets
- Les rapports d'exécution de chacun des 2 projets
- Les études produites dans le cadre de chacun des 2 projets
- Les évaluations intermédiaires déjà réalisées

### 8.1 Bibliographie et documents de référence à disposition de l'expertise sélectionnée

- Stratégie Internationale Egalite Femmes-Hommes 2018-2022 de la France
- Stratégie Régionale Grand Sahel 2020-2024
- Plan d'Action Egalité Femmes-Hommes 2019-2022 du groupe AFD
- Autres ressources disponibles sur site AFD : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

### 8.2 Contacts

Le prestataire aura pour interlocuteurs et référents :

Au sein de l'AFD	Au sein du consortium PASFASS	Au sein du consortium ProGeSan
<p><b>Nom et prénom : Coline CAMPION-LAPLAIGE</b>            Fonction : Chargée de projets santé et OSC / Agence de N'Djamena            Tel : +235 69 72 96 32            Courriel : <a href="mailto:campionlaplaigec@afd.fr">campionlaplaigec@afd.fr</a></p> <p><b>Nom et prénom : Marion PERE</b>            Fonction : Responsable équipe projet / Division Santé protection sociale- Paris            Tel : +33 1 53 44 36 96            Courriel : <a href="mailto:perem@afd.fr">perem@afd.fr</a></p>	<p><b>Nom et prénom : Candice DUPRIX</b>            Organisation : pour CARE France            Fonction : Consultante            Tel : +33 6 08 70 55 04            Courriel : <a href="mailto:cduprix@outlook.com">cduprix@outlook.com</a></p> <p><b>Armand Djimramadji</b>            Organisation : CARE Tchad            Fonction : Chef de projet PASFASS            Courriel : <a href="mailto:Djimramadji.Armand@care.org">Djimramadji.Armand@care.org</a></p> <p><b>Nom et prénom : Malick Ahmat Ousmane</b></p>	<p><b>Nom et prénom : Theo Kouteynikoff</b>            Organisation : The International Rescue Committee            Fonction : Coordonnateur des Subventions            Tel : +235 68 10 18 13            Courriel : <a href="mailto:Theo.Kouteynikoff@rescue.org">Theo.Kouteynikoff@rescue.org</a></p> <p><b>Nom et prénom : Katchebe Vourbane</b>            Organisation : The International Rescue Committee</p>

	<p>Organisation : BASE Fonction : Progam Manager ahmat.malick@base-tchad.org</p> <p><b>Nom et prénom : Florence Chatot</b></p> <p>Organisation : Groupe URD Fonction : Chargée de recherche, d'évaluation et de formation Courriel : fchatot@urd.org</p>	<p>Fonction : Coordonnateur du Consortium Tel : +235 63 29 42 17 Courriel : <a href="mailto:Katchebe.Vourbane@rescue.org">Katchebe.Vourbane@rescue.org</a></p>
--	--	--